



Prise de compétence AOM, lancement d'un transport à la demande expérimental, élaboration de plans de mobilité et création de relais mobilité

Intervenants

Didier IDES – Vice-président en charge de l'aménagement de l'espace et de la transition écologique et solidaire

Léa DENNAUD – Chargée de mission mobilité

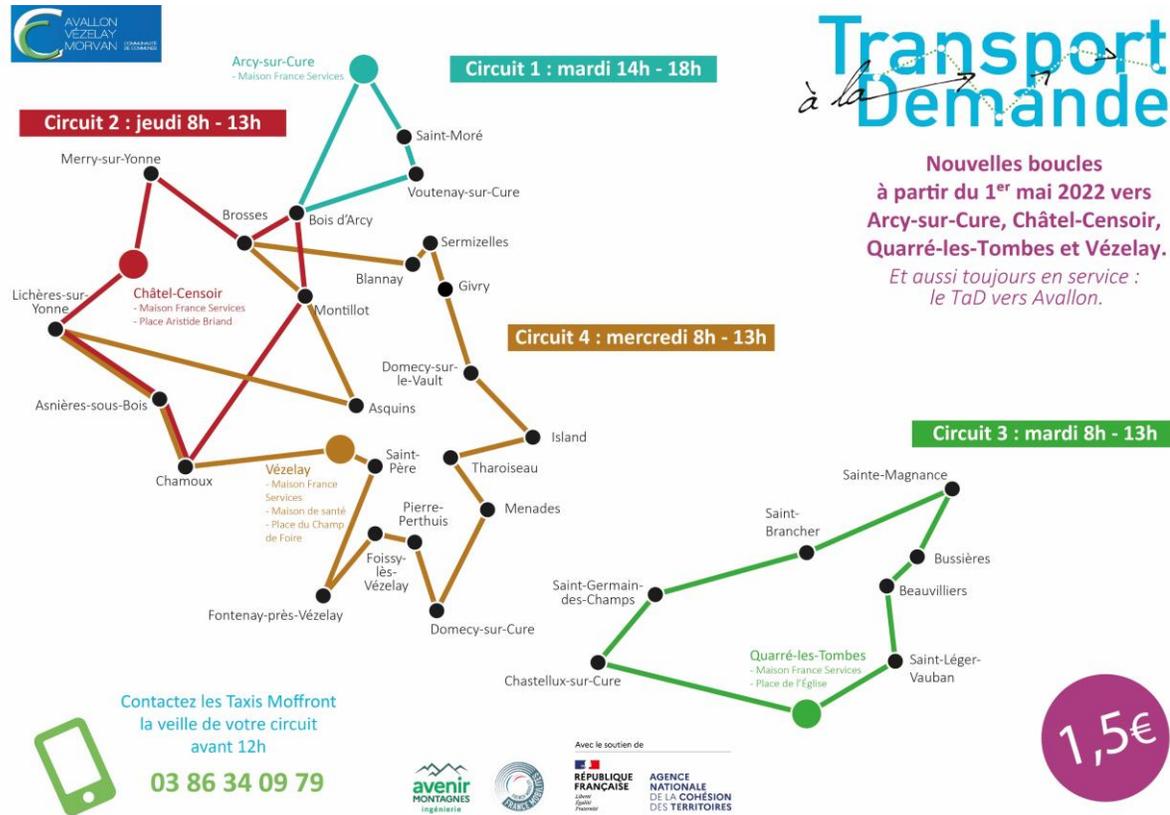
I. Contexte du projet

1. État des lieux de l'existant en ce qui concerne la mobilité,
2. Réalisation de documents d'aide à la décision : « avantages / inconvénients de la prime de compétence AOM »,
3. **Prise de compétence en mars 2021,**
4. Dans le cadre du Contrat de transition écologique : organisation **d'ateliers mobilité** qui ont regroupé 22 personnes dont des entreprises,

→ Réalisation et priorisation de fiches actions sur le transport à la demande, les trajets domicile / travail, covoiturage, modes actifs, développement du vélo etc.

II. Description du projet

Lauréat AMI Avenir Montagne Mobilités :



- Lancement d'un transport à la demande expérimental à destination des boucles secondaires

AVALLON VEZELAY MORVAN
IMMERGIS
REPUBLICAINE FRANÇAISE
AGENCE NATIONALE DE LA COHESION DES TERRITOIRES
ADEME

INFORMATIONS ET ÉCHANGES

MERCREDI 28 JUIN À 18 H

MARCHÉ COUVERT D'AVALLON

COVOITURAGE
AUTOPARTAGE
MARCHÉ À PIED
VÉLO
TRANSPORT À LA DEMANDE
TRAIN
BUS
TRANSPORTS EN COMMUN
PISTES/BANDES CYCLABLES

MOBILITÉ TRANSPORT

Dans le cadre de l'élaboration des plans de mobilité, nous vous convions à une réunion publique. Venez assister aux ateliers participatifs et aux échanges.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE - CONCEPTION CCAYM, MAI 2023 - IMADES / CANVA
HTTPS://CC-AVM.COM/MOBILITES/

- Élaboration d'un plan de mobilité simplifié couplé à un schéma directeur cyclable et élaboration d'un plan de mobilité employeur

III. Perspectives

À l'avenir, en parallèle, et pour venir compléter :
Création de relais mobilité



C'est quoi ? Base d'aire de covoiturage à laquelle d'autres services pourront y être ajoutés : borne de recharge pour véhicules électrique, location de vélos, véhicules en autopartage etc.

Conclusion

La mobilité est une thématique essentielle pour nous tous, il est important d'avoir des objectifs et des solutions afin de réduire la pratique autosoliste.

L'impact environnemental des transports est grandissant, de même que le coût du carburant.

De nombreuses aides existent pour mener à bien différents projets, osez, lancez-vous !

Merci pour votre attention !

Contact :

Didier IDES – d.ides@orange.fr

Léa DENNAUD – mobilites@cc-avm.fr / 03.86.34.38.06